

DAJI/2023/Décision/Tarifs/26

Décision portant approbation du tarif du colloque
« 31st Annual GP2A Pharmaceutical Chemistry
Conference » _ Institut de Chimie Radicalaire (ICR)

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2020/01/14-02-CA du conseil d'administration en date du 14 janvier 2020 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

Considérant que l'Institut de Chimie Radicalaire (ICR) a présenté, le 27 mars 2023, une demande d'approbation des tarifs d'inscription pour un colloque,

DÉCIDE

Article 1 :

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque « 31st Annual GP2A Pharmaceutical Chemistry Conference » organisé par l'Institut de Chimie Radicalaire (ICR – UMR 7273).

Ce colloque aura lieu du 23 au 25 août 2023 à la Faculté de Pharmacie, campus Santé Timone à Marseille.

Les tarifs d'inscription sont ainsi définis :

Participants	Membre réseau GP2A	Prix HT	Prix TTC
Etudiant en thèse	oui	164€	180€
Etudiant en thèse	non	209€	230€
Autres (chercheurs, enseignants-chercheurs, postdoc)	oui	227€	250€
Autres (chercheurs, enseignants-chercheurs, postdoc)	non	273€	300€

Supplément de 60 € TTC (54.55 € HT) pour le repas de gala prévu **le jeudi 24/08/2023**

Supplément de 18 € TTC (16.36 € HT) pour le social event

Gratuité pour les conférenciers invités + prise en charge hébergement et déplacement (9 personnes)

Gratuité pour le comité d'organisation (6 personnes).

Les frais d'inscription comprennent :

- Accès à toutes les sessions de la conférence
- Pauses café (1 par jour) et déjeuners.
- Cocktail mercredi 23/08/2023

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 14 avril 2023

Eric BERTON

Président d'Aix-Marseille Université

